

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AE11

présenté par
Mme Gatel et M. Bourlanges

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 44, après le mot :

« militaires »,

insérer les mots :

« se réclamant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. La République d'Artsakh a été autoproclamée mais n'a jamais été officiellement reconnue par la France, ni même par la République d'Arménie.